

Image not found or type unknown



Vente non regler par le notaire

Par **kimb**, le **18/11/2015** à **18:24**

bonjour,

j'ai signer la vente de mon local le 15 septembre donc remis les clés ect.. a l acquéreur et le notaire ne m'a régler qu'une parti de la somme que le 30 septembre je lui est notifier par mail son erreur et d effectuer rapidement le règlement mais a ce jour il fait le sourd d'oreilles, quel action effectuer et si je peu lui demander des intérêt de retard ou autres et quel barèmes vue les problèmes qui ont découler de ce retard.

merci